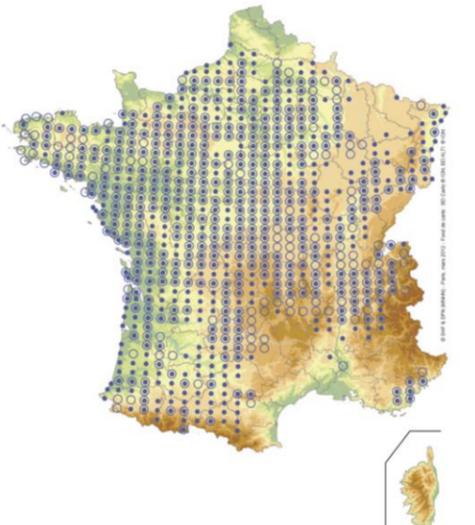


**ANNEXE A.**

# **FICHES ESPECES**

Le Grenouille agile ( <i>Rana dalmatina</i> )	
<p><b>Statut et Protection</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Directive Habitats</u> : Annexe IV</li> <li>• <u>Protection nationale</u> : Arrêté du 19/11/2007 (Article 2 : protection intégrale des individus et de leurs habitats)</li> <li>• <u>Convention de Berne</u> : Annexe II</li> <li>• <u>Statut en France</u> : Préoccupation mineure</li> <li>• <u>Statut en Picardie</u> : Assez commune, préoccupation mineure, Déterminante de ZNIEFF</li> </ul>	
<p><b>Répartition</b></p> <p>Cette espèce est considérée comme européenne moyenne et méridionale orientale. Son aire de répartition s'étend de l'île Suédoise de Öland au nord au Pays basque espagnol à l'ouest et au nord de la Turquie au sud-est.</p> <p>En France, elle est largement répandue avec des lacunes au sud et au nord du territoire. Elle ne fréquente pas les hauts reliefs montagneux (bien qu'elle pénètre assez profondément dans les domaines pyrénéens et alpins par les grandes vallées). Dans les régions où elle est présente, c'est sans doute l'une des espèces les plus communes en plaine.</p>  <p>© SHF &amp; SPN (MNHN) – Paris, 2012 – BD Carto® IGN, BD ALTI® IGN. Extrait de l'Atlas des amphibiens et reptiles de France, éd. Biotope/MNHN.</p> <p>En Picardie, la Grenouille agile est considéré comme assez commune. L'espèce n'est pas très rare dans le Tertiaire Parisien mais elle commence à se raréfier</p>	<p><b>Etat des populations, tendances d'évolution des effectifs et menaces potentielles</b></p> <p>En France, l'espèce est classée en « préoccupation mineure » sur la Liste Rouge Nationale (UICN, 2009) ce qui signifie que le risque de disparition de l'espèce en France est faible.</p> <p>Essentiellement menacée par la disparition et la dégradation des milieux aquatiques, la Grenouille agile est en régression sur de nombreux secteurs.</p> <p><b>Biologie et Ecologie</b></p> <p>Amphibien généralement associé aux éléments boisés et arbustifs (boisements, bocage), la Grenouille agile peut également se rencontrer dans les prairies. Ses sites de reproduction sont très variés, évolués ou temporaires : mares, étangs, fossés, ornières et zones inondées des prairies. L'espèce évite les sites empoisonnés.</p> <p>L'hivernage se déroule d'octobre à mars. La reproduction peut commencer dès le mois de février et s'étendre jusqu'à fin avril. La distance entre le domaine vital et le site de reproduction atteint parfois 1 km.</p> <p>L'adulte se nourrit de divers insectes, arachnides, vers et mollusques.</p> <p>La maturité sexuelle est atteinte entre 2 et 4 ans. La reproduction se déroule dans l'eau, généralement de manière explosive à partir de février. La ponte, contenant 450 à 2100 œufs, est souvent accrochée à la végétation. Les têtards se métamorphosent en l'espace de 2 à 3 mois. On peut les observer entre mars et juillet, avec les premières métamorphoses dès juin.</p> <p><b>Données sur l'aire d'étude</b></p> <p>L'espèce a été observée en hivernage et en reproduction sur le site A05.</p>

dans l'Oise sur le plateau picard pour atteindre sa limite septentrionale de répartition dans le sud-ouest Amiénois. Plus à l'ouest, elle semble limitée par le Noyonnais et le Laonnois. La Picardie matérialise la limite nord de l'espèce en Europe occidentale.

**Statut et Protection**

- Directive Habitats : -
- Protection nationale : Arrêté du 19/11/2007 (Article 3 : protection intégrale des individus)
- Convention de Berne : Annexe II
- Statut en France : Préoccupation mineure
- Statut en Picardie : Commun, préoccupation mineure

**Répartition**

Le Crapaud commun est une espèce eurasiatique à très large répartition, que l'on trouve de l'Afrique du nord à l'ensemble de l'Eurasie, à l'exception de l'Irlande et de beaucoup d'îles méditerranéennes.

En France, l'espèce est présente sur la totalité du territoire (hors Corse).



© SHF & SPN (MNHN) – Paris, 2012 – BD Carto © IGN, BD ALTI © IGN. Extrait de l'Atlas des amphibiens et reptiles de France, éd. Biotope/MNHN.

En Picardie, le Crapaud commun est considéré comme commun, il est localement très fréquent.

**Etat des populations, tendances d'évolution des effectifs et menaces potentielles**

En France, l'espèce est classée en « préoccupation mineure » sur la Liste Rouge Nationale (UICN, 2009) ce qui signifie que le risque de disparition de l'espèce en France est faible.

Le



Crapaud commun n'est ni rare ni menacé mais les populations semblent en déclin régulier dans certaines régions.

**Biologie et Ecologie**

Le Crapaud commun est une espèce très ubiquiste qui vit à peu près partout en plaine et en forêt notamment dans les milieux humides. Terrestre et nocturne, il rejoint l'eau uniquement pendant la brève période de reproduction. Sa capacité de dispersion est importante et on peut le rencontrer très loin des plans d'eau en hivernage ou en estivage.

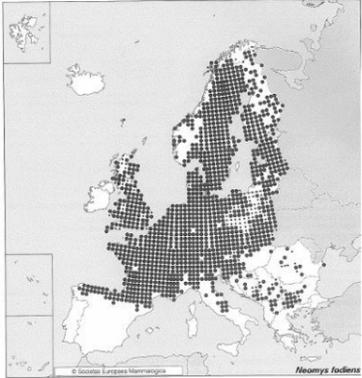
L'hivernage se déroule d'octobre à mars. La reproduction peut commencer dès le mois de février. Il effectue une migration prénuptiale lors de nuits douces et humides. Il réalise également une migration postnuptiale pour rejoindre un domaine estival.

Son alimentation est principalement constituée d'hyménoptères, larves de lépidoptères, coléoptères, arachnides...

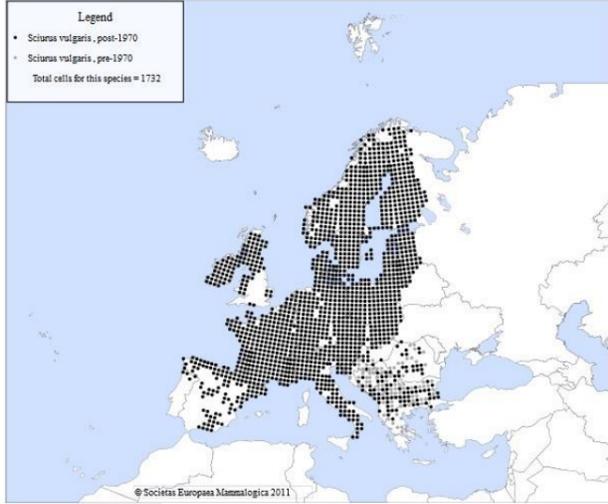
La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de 3-4 ans. La reproduction se déroule dans l'eau, au printemps. Les Crapauds communs adultes reviennent pondre dans leur mare de naissance ou dans des milieux proches, ils peuvent également se disperser sur plusieurs kilomètres. Les premières pontes ont lieu aux mois de février-mars. Une femelle pond habituellement entre 5000 et 7000 œufs. Le têtard éclore de 11 à 15 jours après la ponte. La métamorphose intervient 1,5 à 3 mois plus tard (juin).

**Données sur l'aire d'étude**

L'espèce a été contactée en migration sur le barrage A02 où des habitats terrestres et aquatiques sont potentiellement occupés par l'espèce. Les sites A04 et A06 accueillent également potentiellement l'espèce.

Crossope aquatique ( <i>Neomys fodiens</i> Pennant, 1771)	
<p><b>Statuts et Protection</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Convention de Berne : Annexe III</li> <li>• Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 (Art. 2)</li> <li>• Liste rouge mondiale IUCN : LC (Préoccupation mineure)</li> <li>• Liste rouge nationale : LC (Préoccupation mineure)</li> <li>• ZNIEFF LR : complémentaire</li> </ul>	<p><b>Famille : Soricidés</b></p>
<p><b>Description</b></p> <p>Le Crossope aquatique est la plus grosse musaraigne d'Europe. Sa tête et son corps mesurent entre 11 et 18 cm et sa queue entre 5 et 8 cm. Son pelage velouté et imperméable est gris noir à noir dessus, nettement distinct du dessous plus clair, blanc ou gris. Elle présente souvent une tache blanche derrière l'œil ou au bord de l'oreille. Des poils raides sont visibles sur ses pieds et le dessous de sa queue.</p> 	<p><b>Répartition en France et en Europe</b></p> <p>Le Crossope aquatique occupe toute l'Europe centrale et septentrionale, l'Asie jusqu'à peu près la presqu'île de Sakhaline. En Europe, cette espèce se rencontre aussi bien en montagne, où elle atteint 2500 m, qu'en plaine aux bords des eaux courantes ou stagnantes et dans les zones humides afférentes. En France, elle est répartie sur tout le territoire, hormis en Corse, depuis le bord de la mer jusqu'à 2000m d'altitude dans les Alpes et les Pyrénées.</p>  <p>Source The Atlas of European Mammals</p>
<p><b>Ecologie</b></p> <p>Le crossope aquatique vit près de l'eau (berges des eaux courantes et stagnantes riches en végétation, rives de ruisseaux rapides, barrages, fossés, lacs, étangs mais aussi parfois, côtes marines). Elle creuse un terrier dans une berge et le garnit de racines, feuilles et autres mousses pour y constituer son nid. Après l'accouplement, la gestation dure environ 24 jours. La femelle met ses petits au monde dans son nid dans une période qui s'étend de avril à octobre. Il y a en général 2 portées de 5 à 7 petits chacune.</p> <p>Diurne et crépusculaire, la musaraigne aquatique s'éloigne rarement de l'eau où elle nage avec aisance et chasse des proies qu'elle détecte dans l'eau grâce aux vibrisses qu'elle possède sur le museau. Elle peut aussi chasser sur terre. Des glandes sous-maxillaires sécrètent une substance neurotoxique paralysant les proies. La musaraigne aquatique est un prédateur qui se nourrit d'invertébrés d'eau douce comme les larves d'insectes (trichoptères, éphémères, libellules...), les gastéropodes, les crustacés (gammare, écrevisses...) mais aussi d'amphibiens et de vers de terre.</p>	
<p><b>Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs</b></p> <p>L'état des populations est méconnu, toutefois, comme beaucoup d'espèces inféodées aux biotopes aquatiques, ce crossope souffre de la dégradation qualitative de ses habitats (drainage, enrochements...) et d'une manière générale de la pollution des eaux. Sa préservation passe donc par la conservation et la réhabilitation des milieux humides et par une meilleure connaissance de sa répartition régionale.</p>	

Campagnol amphibie ( <i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908)	
<p><b>Statuts et Protection</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Protection nationale : arrêté du 23 avril 2007 modifié (art.2)</li> <li>• Liste rouge France : NT</li> <li>• Liste rouge mondiale : VU</li> </ul>	<p><b>Ordre : Rongeurs</b></p> <p><b>Famille : Arvicolidés</b></p>
<p><b>Description</b></p> <p>Le Campagnol amphibie est brun foncé d'assez grande taille (longueur de la tête + corps : environ 20 cm) dont la morphologie est proche de celles des autres campagnols : la queue est relativement courte et les oreilles dépassent peu du pelage. Il ressemble beaucoup au Campagnol terrestre (<i>Arvicola terrestris</i>) et la distinction entre les deux espèces est très délicate. Le seul critère morphologique permettant de les différencier est la longueur du pied postérieur. Mais, il est si discret que sa présence est plus facilement relevée par les nombreuses traces qu'il laisse derrière lui et notamment les coulées, les empreintes et les fèces.</p> 	<p><b>Répartition en France et en Europe</b></p> <p>Son aire de répartition est restreinte à la France, à l'Espagne et au Portugal. Celle du Campagnol terrestre est plus septentrionale et orientale mais des zones de sympatrie existent principalement dans le nord de la France, dans le Massif Central, les Pyrénées et le nord-est de l'Espagne</p>  <p>D'après AULAGNIER S., HAFNER P., MITCHELL-JONES A., MOUTOU F. &amp; ZIMA J. Guide des Mammifères du Paléarctique Occidental. Delachaux &amp; Niestlé, Paris (à paraître).</p>
<p><b>Ecologie</b></p> <p>Le campagnol affectionne essentiellement les milieux humides. On le trouve ainsi sur les rives des ruisseaux, des mares et des étangs ainsi qu'au cœur des zones humides. En milieu rivulaire, il creuse son terrier dans les berges et accède à l'intérieur grâce à une entrée située sous l'eau ou juste au-dessus. En zone humide, il positionne son</p> <p>Diurne et nocturne, très bon nageur et plongeur, l'espèce creuse des terriers dans les berges des rivières, avec une entrée sous l'eau ; nid d'herbes sèches.</p>	
<p><b>Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs</b></p> <p>Il est classé « Vulnérable » sur la liste rouge mondiale des espèces menacées (IUCN), mais sa situation en France est encore insuffisamment connue. Il semble pourtant avoir subi un important déclin dans les dernières décennies en France, comme ceci est constaté dans le reste de son aire de répartition (Espagne et Portugal). Pour pouvoir être en mesure de protéger ce petit mammifère, il faut d'abord préciser son « état de santé » : c'est l'objectif de l'enquête nationale coordonnée par la SFEPM.</p>	

L'Écureuil roux <i>Sciurus vulgaris</i> Linné, 1758	
Code Natura 2000 : -	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Classe : Mammalia</li> <li>• Ordre : Rodentia</li> <li>• Famille : Sciuridae</li> </ul>
<p><b>Statut et Protection</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Directive Habitats</u> : -</li> <li>• <u>Protection nationale</u> : arrêté du 23 avril 2007, article 2</li> <li>• <u>Convention de Berne</u> : Annexe II</li> <li>• <u>Liste rouge mondiale</u> : préoccupation mineure</li> <li>• <u>Liste rouge nationale</u> : Préoccupation mineure</li> </ul>	
<p><b>Description de l'espèce</b></p> <p>L'Écureuil roux est un gros rongeur au pelage roux, bien connu de tous.</p>	<p><b>Biologie et Ecologie</b></p> <p><b>Habitats</b></p> <p>L'Écureuil roux fréquente toute sorte d'arbres, qu'il s'agisse de boisements, de haies ou de jardins. Il niche néanmoins de préférence dans les arbres d'une taille suffisamment conséquente.</p> <p><b>Régime alimentaire</b></p> <p>Il se nourrit principalement de végétaux (glands, graines, noisettes, bourgeons...) et occasionnellement d'insectes, d'œufs...</p> <p><b>Reproduction et activités</b></p> <p>L'Écureuil roux est une espèce à activité diurne. Sa période de reproduction a classiquement lieu de février à juin. Les femelles sont gestantes et s'occupent de leurs petits au cours du printemps généralement. Chaque femelle peut en principe réaliser plusieurs portées dans l'année.</p> <p>Néanmoins, l'espèce ne réalise pas de réelle hibernation, et des individus peuvent être observés toute l'année, même en plein hiver, à la recherche de nourriture pour constituer ses réserves.</p>
<p><b>Répartition en France et en Europe</b></p>  <p>L'aire de répartition de l'Écureuil roux s'étend de la Péninsule Ibérique aux pays baltes en passant par l'Europe centrale et les îles britanniques.</p> <p>En France, l'espèce est répartie sur l'ensemble du territoire, et reste commune presque partout. Absente de Corse.</p>	

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs
<p>Les tendances actuelles concernant les populations d'Écureuil roux manquent généralement de précisions, du fait notamment de son statut généralement commun. Il semble néanmoins que ces effectifs soient considérés comme plus ou moins stables dans la plupart des régions.</p>
Menaces
<p>A l'heure actuelle, la principale menace qui semble planer sur l'Écureuil roux est l'introduction d'espèces exotiques envahissantes. En effet, l'apparition de nouvelles espèces, telle que l'Écureuil gris ou l'Écureuil de Corée, a constitué une nouvelle compétition pour l'espèce.</p>
Mesures de gestion conservatoire
<p>En Haute-Normandie, la préservation de l'Écureuil roux passe par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le maintien de boisements importants et/ou d'arbres de taille conséquente ;</li> <li>• La réalisation d'opérations de défrichage, élagage... en périodes favorables (automne-début d'hiver).</li> </ul>
Conséquences éventuelles de cette gestion sur d'autres espèces
<p>Le maintien d'arbres en place, et d'une manière générale d'une trame boisée conséquente, est bénéfique à une large gamme de faune et de flore des milieux boisés. Par ailleurs, le calage des périodes de défrichage peut notamment être bénéfique à l'avifaune nicheuse, aux chiroptères arboricoles...</p>

## Le Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus*

<p style="text-align: center;"><b>Statut et Protection</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Protection nationale</u> : Arrêté du 23/04/2007 (Article 2)</li> <li>• <u>Convention de Berne</u> : Annexe III</li> <li>• <u>Statut en France</u> : Préoccupation mineure</li> <li>• <u>Statut dans le Nord - Pas-de-Calais</u> : non menacé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Classe : Mammifères</li> <li>• Ordre : insectivores</li> <li>• Famille : Erinacéidés</li> </ul> 
<p style="text-align: center;"><b>Répartition en Europe, en France et en région</b></p>  <p style="text-align: center;"><i>Source : UICN</i></p> <p>Son territoire s'étend sur l'Europe occidentale et centrale jusqu'à l'ouest de la Pologne. On en voit ici et là en Europe du Nord (le climat, notamment la durée de l'hiver, y limite sa présence et celle de ses proies). Dans l'Est, son aire de répartition chevauche celle du Hérisson d'Europe orientale (<i>Erinaceus concolor</i>).</p>  <p style="text-align: center;"><i>Source : MNHN</i></p> <p>En France, on le trouve partout y compris en Corse. Il est absent de certaines îles (Yeu, Ouessant, Sein).</p>	<p style="text-align: center;"><b>Biologie et Ecologie</b></p> <p><b>Habitat</b> En période d'hivernage il occupe un nid de feuille ou de mousses installé dans une dépression du sol, un terrier ou sous un tronc. En période d'activité, il fréquente les forêts riches en sous-bois, buissons, lisières forestières, bocages, prairies buissonnantes, parcs et jardins.</p> <p><b>Activité</b> De mœurs nocturnes, le Hérisson peut se déplacer sur de grandes distances pour chasser pendant la nuit. L'espèce entre en hibernation à partir d'octobre-novembre quand sa nourriture se raréfie. Il s'abrite alors sous du bois mort, sous un tas de feuilles ou d'herbes. L'activité reprend ensuite entre mars et avril.</p> <p><b>Régime alimentaire</b> Omnivore, surtout des invertébrés : arthropodes (coléoptères, araignées, sauterelles, chenilles), mollusques, vers de terre. Parfois de petits vertébrés (amphibiens, reptiles, micro mammifères, oisillons). Egalement des baies, des fruits et des champignons.</p> <p><b>Reproduction et développement</b> Les accouplements ont lieu entre avril et septembre. La gestation dure de 35 à 40 jours. Jusqu'à deux portés de 2 à 8 jeunes par an.</p> <p style="text-align: center;"><b>Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs</b></p> <p>Très peu d'informations sont disponibles sur les effectifs de ce mammifère en France. Il semble toutefois subir un déclin important. Les statistiques venant d'autres pays européens sont alarmantes. D'après des études anglaises, l'espèce pourrait disparaître de Grande-Bretagne d'ici à 2025. Partout, la route et l'usage des pesticides sont les causes principales de mortalité.</p> <p style="text-align: center;"><b>Menaces potentielles</b></p> <p>Les principales causes de mortalité du Hérisson d'Europe sont la circulation routière (première cause de mortalité, surtout au printemps quand les animaux se déplacent vers les lieux d'estivage), les modifications de l'habitat (remembrements, disparition des bocages) et le traitement des cultures et jardins par pesticides.</p>

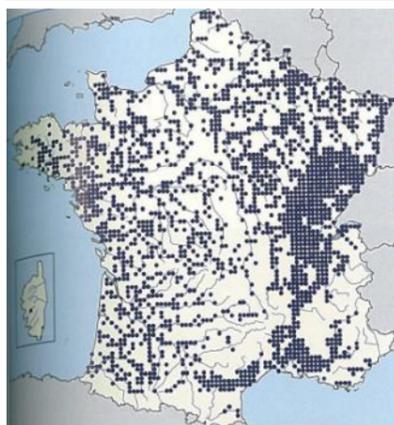
Le Brochet (*Esox lucius*)

**Statut et Protection**

- Directive Habitats : -
- Protection nationale : Arrêté du 8/12/1988 (Article 1) + Arrêté du 23/04/2008 (Article 2)
- Convention de Berne : -
- Statut en France : Vulnérable
- Statut en Picardie : Non menacée



**Répartition**



□ **Répartition française et européenne du Brochet (Keith P et al, 2011)**

La répartition est circumpolaire dans l'hémisphère nord. En Eurasie, la limite sud va de l'Anadyr au lac Baïkal, à la mer d'Aral, la mer d'Azov, la rive sud de la Caspienne, la mer Noire, puis l'Italie du nord, l'Autriche et les contreforts des Pyrénées. À l'ouest, elle englobe le Royaume-Uni et l'Irlande. La limite nord va de Mourmansk à la Kolyma, au golfe de Finlande et de Suède. Le brochet est absent de Norvège et du nord de l'Écosse. Il a été introduit en Italie, Espagne et Portugal. En France, il n'est pas autochtone dans le sud-est, mais il

**Etat des populations, tendances d'évolution des effectifs et menaces potentielles**

Le brochet est considéré comme vulnérable. Ainsi, il est susceptible de bénéficier de mesures de protection prises dans le cadre d'un arrêté de biotope (arrêté du 8/12/88). Les populations de brochets régressent dans de nombreux cours d'eau en raison de la pollution de l'eau, la surpêche, les barrages empêchant la migration de reproduction, etc. Mais la cause majeure reste la modification du régime hydrologique des cours d'eau : le drainage agricole et l'arasement des haies rendant les crues plus violentes et plus brèves que naguère et réduisant la durée de submersion des prairies humides nécessaires à la reproduction (un minimum de 40 jours consécutifs entre fin février et mai est nécessaire). L'accès, les surfaces de frayères disponibles et les possibilités de retour des brochetons dans les milieux permanents constituent des éléments souvent plus limitants pour le développement des populations que le nombre de géniteurs.

**Biologie et Ecologie**

Le Brochet (*Esox lucius*) est une espèce limnophile (cours d'eau calme, eaux stagnantes) recherchant les habitats où l'eau est claire avec un couvert végétal dense (cours d'eau à méandres riches en végétation aquatiques ou zones peu profondes de plans d'eau). L'espèce est peu exigeante vis-à-vis de la température (croissance entre 10-23°C), de l'oxygène dissous (supporte jusqu'à 0.3 mg/l pendant l'hiver) et de la salinité. Il se reproduit en février-mars et des migrations peuvent être observées : des lacs vers leurs tributaires ou des axes fluviaux vers les hydrosystèmes de plaines. De nature ichtyophage, le brochet s'avère opportuniste et consomme également des grenouilles, des écrevisses voire des jeunes

peut localement y avoir été introduit.

oiseaux d'eau.

**Données sur l'aire d'étude**

L'espèce est considérée comme repère sur l'Aisne et présente sur l'ensemble des barrages. Une frayère de l'espèce sera directement impactée sur le barrage de Carandeu A06

## Le Grand Murin *Myotis myotis* (Borkhausen, 1797)

### Statut et Protection

**Protection nationale :** Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

**Directive Habitat-Faune-Flore :** annexes II et IV

**Statut de conservation en France :** (UICN France et *al.*, 2009)

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacée	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	--------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères

Ordre : Chiroptères

Famille : Vespertilionidés



### Description de l'espèce

Le Grand Murin fait partie des plus grands chiroptères français. Le pelage épais et court, de couleur brun clair sur tout le dos avec des nuances de brun-roux contraste nettement avec le ventre blanc-gris. Confusion possible avec le Petit Murin. Le critère le plus fiable pour différencier ces deux espèces est la longueur de la  $CM^3$ , qui est supérieure à 9,3mm chez le Grand Murin.

### Biologie et Écologie

Milieux de vie et habitat de chasse		<p>Le Grand Murin est une espèce principalement forestière, notamment en Europe occidentale et centrale. Il affectionne également des milieux mixtes avec des haies, des prairies et des bois. Les vieilles forêts de feuillus constituent des habitats de chasse préférentiels du Grand Murin. Il affectionne particulièrement les vieilles hêtraies et chênaies présentant des sous-bois peu développés. Il peut ainsi prélever ses proies (carabes, ...) dans la litière forestière. Le glanage au sol des proies est le comportement de chasse caractéristique du Grand Murin. Les proies volantes peuvent aussi être capturées. Les zones de bocage et les prairies pâturées peuvent également constituer des habitats de chasse appréciés par certaines colonies. La majorité des terrains de chasse autour d'une colonie se situe dans un rayon de 10 à 25 km.</p> <p>Le Grand Murin est considéré comme une espèce plutôt sédentaire malgré des déplacements de l'ordre de 200 km entre les gîtes hivernaux et estivaux.</p>
Habitats de reproduction		<p>Les femelles de Grand Murin forment des colonies importantes pouvant regrouper plusieurs milliers d'individus. Les jeunes naissent généralement durant le mois de juin. Les colonies de reproduction sont souvent localisées dans les combles de château, d'église ou encore de bâtiment communal. Elles s'établissent dès le début du mois d'avril jusqu'à fin septembre. Les colonies d'une même région forment souvent un réseau au sein duquel les échanges d'individus sont possibles.</p>
Habitats d'hivernage		<p>Il entre en hibernation d'octobre à avril. Durant cette période, cette espèce peut former des essaims importants ou être isolée dans des fissures. Les gîtes d'hibernations sont des cavités souterraines (grottes, anciennes carrières, galeries de mines, caves de température voisine de (3) 7-12 °C et d'hygrométrie élevée) dispersées sur un vaste territoire d'hivernage.</p>

### Dynamique des populations

Les effectifs ont chuté au début du XXème siècle mais une reconquête des territoires est observée depuis 1980. Aujourd'hui l'espèce est particulièrement bien représentée en France métropolitaine, mais sa répartition n'est pas homogène.

Le Murin de Daubenton  
*Myotis daubentonii* (Kuhl, 1817)

Statut et Protection

**Protection nationale :** Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

**Directive Habitat-Faune-Flore :** annexes IV

**Statut de conservation en France :** (UICN France et al., 2009)

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacée	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	--------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères

Ordre : Chiroptères

Famille : Vespertilionidés



Description de l'espèce

Le Murin de Daubenton est une espèce de chauves-souris de taille moyenne. Le pelage dorsal est marron, sur le ventre il est blanc-gris. Sur le front le pelage descend en brosse jusqu'au museau, lui donnant une tête ressemblant au hérisson. Les oreilles sont relativement courtes et de couleur brun-rouge, tout comme le museau. Le Murin de Daubenton a de grands pieds qui font environ la moitié de la longueur du tibia (DIETZ et al., 2009).

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		Le Murin de Daubenton est une espèce qualifiée de forestière qui a besoin de zones humides et étendues d'eau à proximité pour chasser. Il chasse les insectes en volant au ras de l'eau. Il capture les insectes posés sur l'eau ou émergents en volant entre 5 et 40 cm au-dessus de l'eau. Il préfère les étendues d'eau calme comme les étangs, les lacs, les mares. Au-dessus des rivières et fleuves, il va surtout chasser au niveau des secteurs non agités, des bras morts, .... Il chasse aussi régulièrement dans les boisements riverains (ripisylves), les lisières et les allées forestières.
Habitats de reproduction		Le Murin de Daubenton possède deux types de gîtes principaux qui sont les cavités arboricoles et les ponts. Dans les arbres, il fréquente les anciennes loges de pics, les caries formées par le pourrissement, les fentes, .... Les colonies arrivent sur les sites de mise-bas à partir de mai et comptent entre 20 et 50 femelles. Les colonies installées dans les gîtes arboricoles changent régulièrement d'arbres durant la saison. En moyenne, les colonies changent d'arbres tous les 2 à 5 jours (CPEPESC Lorraine, 2009). Les colonies installées dans les ponts les occupent par contre tout au long de l'estivage.
Habitats d'hivernage		En hiver, les Murins de Daubenton sont cavernicoles. Ils hibernent dans les caves, les carrières souterraines, les champignonnières, les grottes, les anciens ouvrages militaires, les tunnels .... Ils rejoignent les sites d'hibernation à partir de la mi-octobre et les quittent début avril. Le Murin de Daubenton hiverne habituellement en solitaire dans des fissures. Une partie de la population hiberne probablement dans les arbres et les fissures des falaises (DIETZ et al., 2009).

Dynamique des populations

Les populations semblent avoir montré une tendance à l'augmentation dans de nombreuses régions d'Europe à l'inverse de la plupart des chiroptères durant la deuxième moitié du XXème siècle.

Le Murin de Natterer <i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)															
<b>Statut et Protection</b>				Classe : Mammifères Ordre : Chiroptères Famille : Vespertilionidés											
<p><b>Protection nationale</b> : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.</p> <p>Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.</p> <p><b>Directive Habitat-Faune-Flore</b> : annexes IV</p> <p><b>Statut de conservation en France</b> : (UICN France et al., 2009)</p> <table border="1"> <tr> <td>RE : Espèce éteinte en métropole</td> <td>CR : En danger critique d'extinction</td> <td>EN : En danger</td> <td>VU : Vulnérables</td> <td>NT : Quasi menacée</td> <td>LC : Préoccupation mineure</td> <td>DD : Données insuffisantes</td> <td>NA : Non applicable</td> </tr> </table>				RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacée	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable				
RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacée	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable								
<b>Description de l'espèce</b>															
<p>Le Murin de Natterer est une espèce de chauves-souris de taille moyenne. La face est peu velue et de couleur chair. Le pelage est nettement contrasté entre le dos, gris-brun, et le ventre, blanc pur. Les oreilles longues, veinées et légèrement relevées à leurs extrémités sont caractéristiques de ce murin.</p>															
<b>Biologie et Écologie</b>															
Milieux de vie et habitat de chasse		<p>Le Murin de Natterer montre une nette préférence pour les forêts et les boisements de feuillus que ce soit pour la localisation des gîtes ou bien les habitats de chasse. En forêt, il chasse le long des lisières, des allées forestières mais également au cœur du sous-bois et de la canopée où il glane les insectes directement sur le feuillage. Il chasse aussi dans les zones humides au niveau des ripisylves longeant les rivières, au-dessus des étangs et également des milieux plus ouverts comme des prairies naturelles bordées de haies, les prairies fraîchement fauchées, les vergers, ....</p>													
Habitats de reproduction		<p>Le Murin de Natterer gîte fréquemment dans les cavités et fentes des arbres, principalement des feuillus. On le trouve également dans les habitations notamment au niveau des charpentes, dans les interstices des murs ou encore dans les disjointements des ponts. Il utilise également les nichoirs posés en forêt. Les colonies regroupent quelques dizaines d'individus, très rarement plus de cent. Les femelles arrivent sur les gîtes entre avril et mai. Les naissances s'échelonnent entre mi-juin et début juillet.</p>													
Habitats d'hivernage		<p>Le Murin de Natterer hiberne dans les sites souterrains tels que les anciennes carrières, les aqueducs, les grottes, ... où il se glisse, parfois profondément dans les fissures des voutes. Il semble également utiliser les gîtes arboricoles et les fissures dans les falaises. Il rejoint les sites d'hibernation relativement tardivement à partir de la mi-novembre et y reste jusqu'à fin mars/début avril.</p>													
<b>Dynamique des populations</b>															
<p>La distribution de cette espèce semble homogène en Europe mais son caractère discret lui confère sûrement une sous-estimation. L'espèce est considérée commune dans toute la Belgique et son statut est équivalent dans l'essentiel de la zone francophone sauf en Corse.</p>															

La Noctule commune  
*Nyctalus noctula* (Schreber, 1774)

Statut et Protection

**Protection nationale :** Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

**Directive Habitat-Faune-Flore :** annexes IV

**Statut de conservation en France :** (UICN France et al., 2009)

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacée	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	--------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères  
Ordre : Chiroptères  
Famille : Vespertilionidés



© Biotope

Description de l'espèce

La Noctule commune est une des plus grandes espèces de chauves-souris européenne. Elle a un pelage brun-roussâtre avec des reflets dorés. Le ventre est légèrement plus clair. Le patagium, la face et les oreilles sont brunes. Ces oreilles sont larges à la base et arrondies au sommet, en forme de pelle. Elle a de longues ailes fines adaptées au vol rapide.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		<p>La Noctule commune est une espèce arboricole typique, qui a toutefois su s'adapter aux conditions de la vie urbaine. Pour la chasse, du fait de son vol rapide et peu manœuvrable la Noctule commune recherche des milieux ouverts et riches en insectes. Elle chasse généralement en altitude, en moyenne entre 10 et 50 m, en survolant les massifs forestiers, les grandes étendues d'eau (lac, étang, ...). On la trouve également au-dessus des vallées alluviales présentant des cours d'eau bordés de ripisylves. En forêt, elle va chasser au-dessus de la canopée, des allées forestières et des parcelles en régénération. Elle chasse dans un rayon relativement important autour de son gîte, en moyenne 10 km.</p> <p>La Noctule commune est une espèce migratrice. Elle peut réaliser des parcours de plusieurs centaines de kilomètres entre les principales zones de mise-bas localisées en Europe de l'Est et centrale (Russie, pays Baltes, ...) et les principaux secteurs d'accouplements et d'hibernations, en Europe de l'Ouest (France, ...). Les migrations concernent surtout les femelles. Elles ont lieu sur deux périodes, entre mi-mars et mi-avril et entre début septembre et l'automne. Certaines populations semblent plus sédentaires (Grande-Bretagne, Norvège, Nord de l'Italie, Espagne).</p> <p>Que ce soit pour chasser ou en migration, l'espèce peut voler en plein ciel à haute altitude. Elle est régulièrement victime de collision avec les pales des éoliennes.</p>
Habitats de reproduction		<p>En forêt, les anciennes loges de pics constituent la grande majorité des gîtes utilisés par la Noctule commune. En milieu urbain, elle est présente dans les platanes et autres alignements d'arbres riches en cavités, mais également sur certains bâtiments (immeubles modernes) ou ouvrages d'art, on peut la trouver au niveau des corniches de ponts. Les colonies de reproduction regroupent plusieurs dizaines à centaines de femelles.</p>
Habitats d'hivernage		<p>En hiver, la Noctule commune s'installe dans des gîtes localisés en forêt et en ville. Les cavités arboricoles privilégiées sont les larges cavités et les anciennes loges de pics, ou encore les nichoirs. En milieu urbain, elle se glisse dans les disjointements en béton des immeubles, des ponts, .... Elle hiberne d'octobre/novembre à mars/avril.</p>

Dynamique des populations

L'espèce est présente sur tout le territoire français mais montre de fortes disparités de densité. Elle est commune dans le Centre-Ouest de la France, plus rare au Sud et sur le littoral, de la Bretagne au Nord-Pas-de-Calais. Elle est absente de Corse.

La Noctule de Leisler <i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)											
<b>Statut et Protection</b>				Classe : Mammifères Ordre : Chiroptères Famille : Vespertilionidés							
<p><u>Protection nationale</u> : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.</p> <p>Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.</p> <p><u>Directive Habitat-Faune-Flore</u> : annexes IV</p> <p><u>Statut de conservation en France</u> : (UICN France et al., 2009)</p>				 <p>©Biotope</p>							
<table border="1"> <tr> <td>RE : Espèce éteinte en métropole</td> <td>CR : En danger critique d'extinction</td> <td>EN : En danger</td> <td>VU : Vulnérables</td> <td>NT : Quasi menacée</td> <td>LC : Préoccupation mineure</td> <td>DD : Données insuffisantes</td> <td>NA : Non applicable</td> </tr> </table>								RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables
RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacée	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable				
Description de l'espèce											
<p>La Noctule de Leisler est une espèce de taille moyenne. Elle a les membranes alaires et la face brune. Comme la Noctule commune, ses oreilles sont larges à la base et arrondies au sommet, en forme de pelle. Ses ailes sont longues et fines. Elle a le pelage court et dense de couleur brun terne, un peu plus clair et jaunâtre sur le ventre.</p>											
Biologie et Écologie											
Milieux de vie et habitat de chasse		<p>La Noctule de Leisler est une espèce forestière montrant une préférence pour les forêts de feuillus, mais elle fréquente aussi les boisements de résineux. Elle chasse au niveau de la canopée (au-dessus et en-dessous), notamment dans les vieilles futaies dans les sous-bois, le long des chemins forestiers et des lisières. Elle apprécie également les zones humides telles que les étangs forestiers, les lacs, les rivières, .... Dans les villages et les villes, on peut l'observer chasser autour des lampadaires, dans les parcs et les jardins.</p> <p>La Noctule de Leisler est une espèce migratrice. Elle peut réaliser des parcours de plusieurs centaines de kilomètres entre les principales zones de mise-bas et les sites d'hibernation, entre le nord-est et le sud-ouest de l'Europe. Les migrations concernent surtout les femelles. Certaines populations semblent plus sédentaires, comme par exemple en Suisse et dans le sud-ouest de l'Allemagne.</p> <p>Que ce soit pour chasser ou en migration, l'espèce peut voler en plein ciel à grande hauteur. Elle est régulièrement victime de collision avec les pales des éoliennes.</p>									
Habitats de reproduction		<p>En forêt, les anciennes loges de pics, les caries dues au pourrissement ou encore les fentes constituent la grande majorité des gîtes utilisés par la Noctule de Leisler. Les colonies changent régulièrement de gîtes durant l'été et peuvent utiliser jusqu'à 50 arbres-gîtes en une seule saison (CPEPESC Lorraine, 2009).</p> <p>En milieu urbain, elle est également présente dans les bâtiments où elle s'installe dans les combles des maisons, églises, ... ou encore dans les corniches des ponts. En forêt, les colonies de reproductions regroupent habituellement entre 20 et 40 individus, mais elles peuvent être nettement plus nombreuses dans les bâtiments.</p>									
Habitats d'hivernage		<p>En hiver, la Noctule de Leisler semble hiberner dans les cavités arboricoles. L'hibernation a lieu de fin septembre à fin avril.</p>									
Dynamique des populations											
<p>L'espèce est présente sur tout le territoire français mais montre de fortes disparités de densité. Elle est assez-rare dans le nord-ouest et est plus abondante vers le sud-est.</p>											
<p>Son aire de répartition couvre toute l'Eurasie. C'est l'espèce la plus commune, elle est présente de manière homogène sur tout le territoire français même si elle se localise surtout dans les vallées.</p>											

Elle a su s'adapter aux bouleversements des milieux par l'Homme.

La Pipistrelle de Kuhl  
*Pipistrellus kuhlii* (Kuhl, 1817)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France : (UICN France et *al.*, 2009)

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacée	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	--------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères  
Ordre : Chiroptères  
Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

La Pipistrelle de Kuhl est une petite espèce de chauves-souris avec les oreilles, le museau et le patagium noir. Le pelage est assez variable et va du brun aux caramels. Le ventre est plus clair, beige ou grisâtre. Le patagium présente un net liseré clair de 1 à 2 mm de large, caractéristique de l'espèce.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		La Pipistrelle de Kuhl est une espèce anthropophile. Elle est présente dans les agglomérations de différentes tailles, on la trouve aussi bien dans les villages que dans les grandes villes. Comme la Pipistrelle commune, elle chasse dans des milieux relativement variés. Elle chasse aussi bien dans des milieux ouverts que dans des boisements. Elle apprécie les zones humides et chasse également dans les villages et les villes autour des lampadaires, dans les parcs et les jardins.
Habitats de reproduction		Les naissances ont lieu début juin dans le nord de la France, dans le sud elles commencent dès le mois de mai. Elle forme des colonies de quelques dizaines de femelles à plusieurs centaines.
Habitats d'hivernage		L'espèce semble hiberner principalement dans les bâtiments frais, formant des essaims plus ou moins importants avec les autres espèces de pipistrelles.

Dynamique des populations

Cette espèce se situe préférentiellement au centre et au Sud-Est de l'Europe. Elle est absente du Nord de la France. Cependant elle étend depuis une cinquantaine d'années son aire de distribution vers le Nord.

La Pipistrelle de Nathusius  
*Pipistrellus Nathusii* (Keyserling & Blasius, 1839)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France : (UICN France et al., 2009)

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacée	LC : Préoccupati on mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
---	---	-------------------	---------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------------------	------------------------

Classe : Mammifères  
Ordre : Chiroptères  
Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

La Pipistrelle de Nathusius est une petite espèce avec un pelage, assez uniforme, de couleur châtain à brun. Le ventre apparaît plus clair. Son pelage dorsal est long et laineux, surtout en hiver. C'est la plus grande des pipistrelles européenne. Le patagium, le museau et les oreilles sont sombres, bruns foncés.

Biologie et Écologie

Milieux de vie et habitat de chasse		<p>La Pipistrelle de Nathusius est une espèce migratrice qui se reproduit dans le nord-est de l'Europe et hiverne sur les côtes méditerranéennes et atlantiques. Son statut et ses mouvements migratoires sont encore mal connus en raison du recouvrement des critères acoustiques de son sonar avec ceux de la Pipistrelle de Kuhl.</p> <p>La Pipistrelle de Nathusius est qualifiée de forestière. On la trouve dans les forêts de feuillus mais également dans les forêts de résineux et mixtes. Elle apprécie les forêts riches en plans d'eau et en mares, ou encore avec des tourbières. Les forêts alluviales constituent des habitats particulièrement favorables à cette espèce. Elle fréquente notamment ces milieux en période de migration. Elle chasse les insectes en volant le long des lisières, des allées boisées ou bien au-dessus des étendues d'eau (étang, rivière, fleuve, ...).</p> <p>Que ce soit pour chasser ou en migration, l'espèce peut voler en plein ciel à haute altitude. Elle est régulièrement victime de collision avec les pales des éoliennes.</p>
Habitats de reproduction		<p>Les colonies de mise-bas semblent principalement localisées au nord et au nord-est de l'Europe. En France, les preuves de reproduction, comme en Champagne-Ardenne, sont encore faibles (ARTHUR et al., 2009).</p>
Habitats d'hivernage		<p>La Pipistrelle de Nathusius hiverne dans les cavités des arbres (fentes, fissures, ...), dans les fissures des murs ou encore des falaises. Contrairement aux autres espèces de pipistrelle, elle ne constitue pas d'importants essaims. Elle hiverne isolément ou bien en petit groupe de quelque dizaines d'individus.</p>

Dynamique des populations

Cette espèce est présente sur toute la France y compris en Corse. Elle montre une population plus abondante sur les littoraux qu'au centre. Les populations du Centre-Ouest de l'Europe augmentent constamment et s'étendent de plus en plus vers l'Ouest et le Sud.

La Sérotine commune  
*Eptesicus serotinus* (Schreber, 1774)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France et en Île-de-France : (UICN France et *al.*, 2009)

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacée	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	--------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères  
Ordre : Chiroptères  
Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

La Sérotine commune est une grande chauve-souris avec une forte mâchoire. Son pelage long et soyeux est sombre, marron foncé sur le dos et un peu plus clair sur le ventre. La face et les membranes sont très sombres, tout comme les oreilles de forme triangulaire avec le sommet arrondi.

Biologie et Écologie

Milieux de vie et habitat de chasse		La Sérotine commune chasse dans des milieux relativement variés. Elle est présente dans des milieux ouverts ou encore dans des paysages de bocage où elle chasse au-dessus des prairies et le long des haies hautes. Elle apprécie également les zones humides (étangs, rivières, ...). En forêt, elle capture les insectes en volant le long des lisières et des allées forestières. Elle est également présente dans des milieux plus urbanisés. Elle est régulièrement contactée chassant dans les parcs, les jardins ou encore autour des lampadaires.
Habitats de reproduction		La Sérotine commune gîte très souvent dans les bâtiments. Elle s'installe dans les combles, sous les habillages recouvrant les façades ou encore derrière les volets. En forêt, elle peut utiliser d'anciennes loges de pics comme gîtes, mais cela reste secondaire. Les colonies arrivent sur les gîtes dès le mois d'avril et regroupent le plus souvent entre 10 et 50 femelles. Généralement, elle quitte le site en août. La Sérotine commune est fidèle à son gîte.
Habitats d'hivernage		L'hivernation de la Sérotine commune est relativement mal connue. Sa préférence pour les fissures réduit les possibilités d'observation de cette espèce à cette période de l'année. Elle hiberne seule ou bien en petit groupe dans de petites fissures dans les bâtiments, entre l'isolation et la toiture. Elle est présente dans les combles ou encore dans les églises fraîches. Dans les cavités souterraines naturelles ou non, la Sérotine commune fréquente les fissures des voutes. Elles sont généralement localisées à l'entrée des cavités.

Dynamique des populations

Un déclin a pu être observé localement en Europe, dans les zones où la surface prairial régresse et où l'usage d'antiparasitaires pour bétails prend de l'ampleur occasionnant une baisse de l'effectif des proies. En France cette espèce peut être localement très commune voire abondante.

La Pipistrelle commune  
*Pipistrellus pipistrellus* (Schreber, 1774)

Statut et Protection

**Protection nationale :** Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

**Directive Habitat-Faune-Flore :** annexes IV

**Statut de conservation en France :** (UICN France et al., 2009)

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacée	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	--------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères  
Ordre : Chiroptères  
Famille : Vespertilionidés



Description de l'espèce

La Pipistrelle commune est une des plus petites espèces de chauves-souris européenne. De la taille d'un pouce, elle a un pelage brun-roux sur le dos et brun-jaunâtre à gris-brun sur le ventre. Les oreilles sont petites et triangulaires de couleur noire, tout comme le museau et le patagium.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		La Pipistrelle commune est une espèce de chauves-souris particulièrement abondante et la plus anthropophile, c'est souvent l'espèce la plus souvent contactée. Elle est présente dans tous les milieux. On la trouve à la fois dans des milieux naturels bien conservés (forêts, zones humides, ...) et également au cœur des grandes zones urbaines ou bien des grandes plaines céréalières.  Elle chasse dans l'ensemble des milieux où elle peut trouver des insectes. Elle chasse au-dessus des zones humides, étangs, rivières, mais également dans les forêts (lisière boisées, allées forestières, ...). En ville, elle capture les insectes notamment autour des lampadaires, dans les parcs et les jardins. En zone agricole, elle exploite entre autres les émergences d'insectes ponctuelles au-dessus des grandes plaines agricoles.
Habitats de reproduction		En été, elle est présente dans différents types de gîtes anthropiques (maison, immeuble, ...) où elle utilise les moindres fissures ou espacements pour s'abriter. Elle est présente derrière les volets, derrière les habillages de façades, les espacements liés à l'isolation ou les toitures, .... En forêt, elle gîte surtout dans les fissures des arbres et sous les écorces décollées. L'arrivée des femelles de Pipistrelle commune sur les gîtes de mise-bas est relativement variable en fonction des régions et des colonies. Elle s'échelonne de la mi-avril à la fin-mai. Les colonies regroupent en moyenne quelques dizaines à une centaine de femelles.
Habitats d'hivernage		En hiver, elle utilise les mêmes types de gîtes en privilégiant les bâtiments non-chauffés pour les gîtes anthropiques. Elle fréquente également les sites souterrains (ancienne carrière, tunnel, ...).  L'hivernation a lieu de novembre à mars. Durant cette période, l'espèce peut former des groupes particulièrement importants. Certains gîtes d'hivernation peuvent accueillir plusieurs centaines à plusieurs milliers de pipistrelles. Ils sont localisés dans des tunnels, des ponts creux, des églises, .... Durant les phases de redoux hivernal, les pipistrelles se réveillent temporairement et peuvent se mettre à chasser.

Dynamique des populations

Son aire de répartition couvre toute l'Eurasie. C'est l'espèce la plus commune, elle est présente de manière homogène sur tout le territoire français même si elle se localise surtout dans les vallées.

Elle a su s'adapter aux bouleversements des milieux par l'Homme.

La Pipistrelle pygmée  
*Pipistrellus pygmaeus* (Leach, 1825)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France : (UICN France et *al.*, 2009)

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacée	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	--------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères  
Ordre : Chiroptères  
Famille : Vespertilionidés



©Biotope

Description de l'espèce

La Pipistrelle pygmée est la plus petite espèce de chauves-souris européenne. Très proche de la Pipistrelle commune, elle présente une coloration plus claire du museau et des oreilles. Le pelage dorsal est brun-clair et épais, le ventre est légèrement plus clair que le dos.

La Pipistrelle pygmée (ou Pipistrelle soprane) est une cousine très proche de la Pipistrelle commune, à tel point que la distinction de ces deux espèces ne date que de 1999.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		La Pipistrelle pygmée semble très liée aux zones humides. Elle est souvent contactée dans les ripisylves, le long des forêts alluviales. On la trouve aussi chassant au-dessus des étangs, des canaux, des rivières, ....
Habitats de reproduction		Les colonies de reproductions connues sont dans de grands bâtiments (toitures, volets, bardages de bois) et peuvent accueillir plusieurs centaines d'individus. Hors période de mise-bas les Pipistrelles pygmées sont disséminées en petits groupes, souvent dans les arbres ou sous les tuiles.
Habitats d'hivernage		L'hivernation est mal connue chez cette espèce, les quelques données d'hivernation concernant cette espèce proviennent d'observations dans des bâtiments.

Dynamique des populations

On peut noter un très faible recul des effectifs de la Pipistrelle pygmée en Europe, cette espèce est présente dans le centre et le Sud de l'Europe. En France elle est rare à très rare sur la majeure partie du pays mais nettement commune dans le Sud.

L'Oreillard gris  
*Plecotus austriacus* (Fischer, 1829)

Statut et Protection

**Protection nationale :** Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

**Directive Habitat-Faune-Flore :** annexes IV

**Statut de conservation en France :** (UICN France et al., 2009)

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacée	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	--------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères  
Ordre : Chiroptères  
Famille : Vespertilionidés



Description de l'espèce

L'Oreillard gris est une chauve-souris de taille moyenne qui se caractérise surtout par la taille de ses oreilles. En hiver, il replie ses oreilles sous les ailes, seuls les tragus dépassent. Son pelage long et épais, est gris cendré sur le dos et plus clair sur le ventre (blanc-gris). La coloration de sa face forme un masque noir autour de ces yeux.

Biologie et Écologie

Milieux de vie et habitat de chasse		L'Oreillard gris a un comportement moins forestier que son cousin, l'oreillard roux. La forêt ne constitue pas son habitat de chasse principal, il montre une nette préférence pour des habitats plus ouverts. Il chasse plus volontiers au niveau des prairies, des friches, des parcs, des jardins ou encore des vergers. Il exploite également les grands arbres isolés, les haies et les lisières. Il capture les insectes en volant à quelques mètres au-dessus du sol, mais comme l'Oreillard roux il peut également glaner les insectes posés au sol ou dans la végétation, bien qu'il semble moins adepte de cette technique de chasse.  Les terrains de chasse sont localisés dans un rayon de 6 km autour du gîte.
Habitats de reproduction		L'Oreillard gris est anthropophile, ses gîtes sont essentiellement localisés dans les combles des bâtiments (églises, granges, ...). Ils s'installent dans les disjointements de la charpente. Les femelles montrent une forte fidélité à leurs gîtes, les colonies regroupent en générale entre 10 et 30 femelles. Les jeunes naissent de la seconde semaine de juin jusqu'à début juillet.
Habitats d'hivernage		L'Oreillard gris est une espèce bien résistante au froid qui peut hiberner dans les combles des bâtiments non-chauffés. Il fréquente également les entrées de cavités, des fissures de falaises, .... Il rejoint intensivement les sites d'hivernation à partir de début décembre et les quittent à partir de mars.

Dynamique des populations

Le faible volume de données collectées sur cette espèce ne permet pas l'exploitation des résultats pour déterminer les tendances populationnelles, ceci étant dû à la grande discrétion dont fait part l'Oreillard gris.

L'Oreillard roux  
*Plecotus auritus* (Linnaeus, 1758)

Statut et Protection

Protection nationale : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

Directive Habitat-Faune-Flore : annexes IV

Statut de conservation en France : (UICN France et *al.*, 2009)

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacée	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	--------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères

Ordre : Chiroptères

Famille : Vespertilionidés



Description de l'espèce

L'Oreillard roux est une chauve-souris de taille moyenne qui se caractérise surtout par la taille de ces oreilles. En hiver, il replie ces oreilles sous les ailes, seuls les tragus dépassent. Son pelage long et épais, est brun-roux sur le dos et blanc-gris sur le ventre.

Biologie et Écologie

Milieus de vie et habitat de chasse		L'Oreillard roux est une espèce forestière. Il fréquente les forêts de feuillus et de résineux de plaine et de moyenne montagne. Il montre toutefois une certaine préférence pour les boisements de feuillus qui offrent un sous-bois dense. Il capture les insectes en parcourant les lisières, les allées forestières, en recherchant les insectes depuis la litière jusqu'à la canopée. Il peut capturer les insectes en vol, mais le plus souvent il glane les insectes posés au sol ou bien sur la végétation.  Il fréquente également des paysages plus ouverts tels que les parcs, les jardins, les vergers, les haies ou encore les prairies.  L'oreillard roux est considéré comme une espèce forestière pionnière, indicatrice d'une amélioration des habitats forestiers.
Habitats de reproduction		En été, l'Oreillard roux gîte essentiellement dans les arbres. Il utilise principalement les fentes et les fissures des feuillus. On peut également l'observer dans les anciennes loges de pics ou bien sous les écorces décollées. Dans les bâtiments, il colonise également les charpentes où il s'installe dans les mortaises, les chevrons disjoints, .... Il s'adapte très bien aux nichoirs. En période de reproduction, les femelles constituent des petites colonies de quelques dizaines d'individus maximum.
Habitats d'hivernage		L'Oreillard roux hiberne de novembre à mars. Il est présent dans des cavités souterraines (mines, carrières, caves, ...). On le trouve également dans les anfractuosités des ponts et dans les cavités d'arbres.

Dynamique des populations

Les fluctuations dans le temps de cette espèce sont encore mal connues du fait de sa récente distinction avec l'Oreillard montagnard. Sa distribution varie en fonction du milieu. Les plus fortes densités sont liées à la présence des massifs forestiers où elle peut représenter localement l'espèce la plus commune. Elle peut s'avérer rare sur les secteurs pauvres en boisement.

## Le Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum* (Schreber, 1774)

### Statut et Protection

**Protection nationale** : Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

**Directive Habitat-Faune-Flore** : annexes II et IV

**Statut de conservation en France** : (UICN France et al., 2009)

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérable	NT : Quasi menacée	LC : Préoccupati on mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
---	---	-------------------	--------------------	-----------------------	-----------------------------------	----------------------------------	------------------------

Classe : Mammifères

Ordre : Chiroptères

Famille : Rhinolophidés



©Biotope

### Description de l'espèce

Le Grand Rhinolophe est le plus grand des rhinolophes européens. L'appendice supérieur de la selle est court et arrondi, l'appendice inférieur est pointu. Il a des ailes courtes et larges. Son pelage, gris-brun sur le dos et blanc grisâtre sur le ventre, est relativement long et épais. Au repos dans la journée et en hibernation, le Grand Rhinolophe, suspendu à la paroi et enveloppé dans ses ailes, a un aspect caractéristique de cocon.

### Biologie et Écologie

Milieux de vie et habitat de chasse		Le Grand Rhinolophe apprécie les milieux mixtes formant une mosaïque constituée de prairies pâturées, des haies, de lisières forestières, de boisements, des vergers, de ripisylve, ... Les rivières et étendues bordées de végétation herbacée lui sont également favorable, surtout à proximité de gîte. Au printemps, il chasse principalement en forêt de feuillus et en été il affectionne des milieux plus ouverts. Il chasse en vol ou bien à l'affût posté sur un perchoir. Il utilise cette deuxième technique de chasse principalement en deuxième partie de nuit et lors des nuits fraîches (concentration d'insectes faible). Il capture des proies relativement variées et s'avère relativement opportuniste. Les territoires de chasse autour des colonies de reproduction sont en moyenne localisés dans un rayon de 2,5 km.
Habitats de reproduction		Les femelles forment des colonies de reproduction de taille variable (de 20 à près d'un millier d'adultes). De mi-juin à fin juillet, les femelles donnent naissance à un seul jeune. Avec leur petit, elles sont accrochées isolément ou en groupes serrés. Les colonies occupent principalement de grands combles chauds et sombres dans des bâtiments agricoles, vieux moulins, des églises ou des châteaux, à l'abandon ou entretenus, mais aussi galeries de mine et caves suffisamment chaudes. Des bâtiments près des lieux de chasse servent régulièrement de repos nocturne voire de gîtes complémentaires. Elles peuvent également s'installer dans des milieux souterrains ceci est notamment le cas dans le nord et l'est de la France où elles affectionnent les anciens ouvrages militaires, ceci est également le cas dans le sud de la France.
Habitats d'hivernage		Les gîtes d'hibernation sont des cavités naturelles (grottes) ou artificielles (galeries et puits de mines, caves, tunnels, viaducs). Il marque une préférence pour les sites offrant une forte hygrométrie et des températures entre 7 et 9 °C.

### Dynamique des populations

Les effectifs de cette espèce ont connu un effondrement drastique depuis 50 ans, les colonies de mise-bas de Belgique, de Pays-Bas et d'Allemagne ont presque toutes disparu et la population du Pays de Galles a régressé de près de 90%. Cette baisse d'effectifs a perduré jusqu'à la fin des années 80. Actuellement le Grand Rhinolophe est encore bien représenté en France avec des populations moindres dans le Nord et le Nord-Ouest, excepté en Bretagne.

## Le Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros* (Bechstein, 1800)

### Statut et Protection

**Protection nationale :** Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

Arrêté du 9 juillet 1999 fixant la liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département.

**Directive Habitat-Faune-Flore :** annexes II et IV

**Statut de conservation en France et en Île-de-France :** (UICN France et al., 2009)

RE : Espèce éteinte en métropole	CR : En danger critique d'extinction	EN : En danger	VU : Vulnérables	NT : Quasi menacée	LC : Préoccupation mineure	DD : Données insuffisantes	NA : Non applicable
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------	------------------	--------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------

Classe : Mammifères

Ordre : Chiroptères

Famille : Rhinolophidés



©Biotope

### Description de l'espèce

Le Petit Rhinolophe est le plus petit des rhinolophes européens. L'appendice nasal caractéristique en fer-à-cheval; appendice supérieur de la selle bref et arrondi, appendice inférieur beaucoup plus long et pointu de profil; lancette triangulaire. Au repos et en hibernation, le Petit rhinolophe se suspend dans le vide et s'enveloppe complètement dans ses ailes. Son pelage est brun clair sur le dos et grisâtre sur le ventre, les juvéniles sont uniformément gris.

### Biologie et Ecologie

Milieux de vie et habitat de chasse		<p>Le Petit Rhinolophe recherche les paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec des corridors boisés, la continuité de ceux-ci étant importante. Ses terrains de chasse préférentiels se composent des lignes arborées de type haie (bocage) ou lisière forestière avec strate buissonnante, de prairies pâturées ou prairies de fauche. La vigne avec des friches semble également convenir. La présence de milieux humides (rivières, étangs) est une constante du milieu préférentiel. L'espèce est fidèle aux gîtes de reproduction et d'hivernage, mais des individus changent parfois de gîte d'une année sur l'autre exploitant ainsi un véritable réseau de sites locaux.</p> <p>Pour se déplacer, l'espèce évite généralement les espaces ouverts en évoluant le long des murs, chemins, lisières boisées, ripisylves, haies et autres alignements d'arbres. Au crépuscule, ces corridors boisés sont utilisés pour rejoindre les terrains de chasse qui se situent dans un rayon moyen de 2-3 km autour du gîte. Le vol de chasse se situe principalement dans les branchages ou contre le feuillage d'écozones boisés, mais l'espèce exploite aussi les étendues d'eau ou les cours de ferme. Le Petit Rhinolophe n'est pas une espèce typiquement forestière, mais il est présent dans les grands massifs forestiers qui offrent des vieux peuplements de feuillus ou des forêts humides, et des lisières bien structurées et conservées (TILLON, 2008).</p>
Habitats de reproduction		<p>Les femelles forment des colonies de reproduction d'effectif variable (de 10 à des centaines d'adultes), parfois associées à d'autres espèces de Chauves-souris sans toutefois se mélanger. Les femelles arrivent sur les sites dès le mois d'avril. Les naissances s'échelonnent de la fin du mois de mai à la mi-juillet. Les colonies commencent à se disperser à partir de la fin juillet.</p>
Habitats d'hivernage		<p>Il hiberne de septembre-octobre à fin avril, isolé ou en groupe lâche suspendu au plafond ou le long de la paroi. Le Petit Rhinolophe colonise à cette période de l'année toute les cavités favorables de la plus petite à la plus grande.</p>

### Dynamique des populations

L'espèce a connu un déclin massif depuis 50 ans dans la majeure partie de l'Europe. Ce phénomène s'est notamment identifié au Nord par une contraction de son aire de répartition. Les raisons sont principalement anthropiques : usage massif de pesticides en agriculture, aménagement des bâtiments comme les fermetures de grenier qui rendent ces sites inutilisables, dérangement dans les gîtes d'hivernation et surtout appauvrissement de la structure paysagère agricole avec la suppression des haies corridors.

Actuellement en France le statut de l'espèce est variable. Les petits Rhinolophes sont très rares dans le Nord alors qu'ils sont courants dans le Sud Sud-Est de la métropole. L'espèce se maintient autour de la grande Couronne de Paris. Dans le centre de la France on note la présence de foyers denses de populations, mais c'est en Corse que les populations sont les plus fortes.

## Le Martin-pêcheur d'Europe *Alcedo atthis*

Code Natura 2000 : A 229

- Classe : Oiseaux
- Ordre : Coraciiformes
- Famille : Alcedinidae



© Biotope – photographie prise hors site

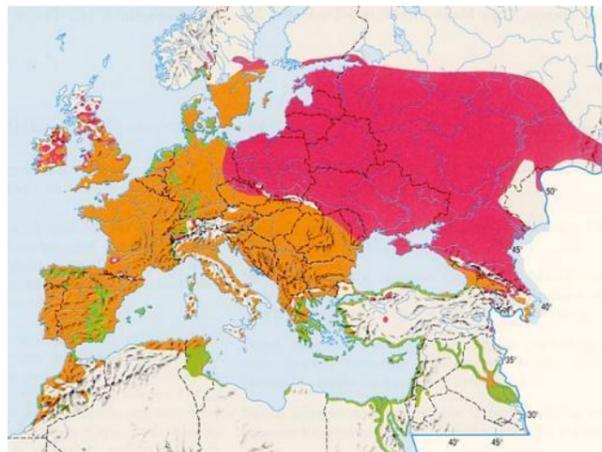
### Statut et Protection

- Convention de Berne : Annexe II
- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : Arrêté ministériel du 17/04/81
- Liste rouge France : Préoccupation mineure
- Liste rouge Franche-Comté : -

### Description de l'espèce

Espèce totalement inconfondable. Petit oiseau vivant au bord de l'eau, bleu turquoise et orange. Le mâle a le bec entièrement noir. La femelle a la mandibule inférieure du bec rougeâtre.

### Répartition en France et en Europe



Le Martin-pêcheur d'Europe possède une vaste répartition. On le trouve dans toute l'Europe excepté dans les zones de montagnes (Alpes,...) où il est extrêmement rare.

### Biologie et Ecologie

**Habitats** : Le Martin-pêcheur d'Europe habite tous les types de zones humides (rivières, ruisseau, lacs, étangs, marais) pourvu qu'il y trouve des berges verticales ou des talus pour creuser son nid. Il a besoin également d'une eau peu turbide et peu polluée (pour repérer ses proies) ainsi que de perchoirs au-dessus de l'eau.

**Régime alimentaire** : L'espèce se nourrit essentiellement de petits poissons, mais aussi parfois de petits amphibiens.

**Reproduction et activités** : Les parades des couples commencent dès la fin de l'hiver. Les vols nuptiaux sont des poursuites rapides accompagnées de cris aigus. Le terrier est creusé, en général, à proximité immédiate de l'eau. La ponte (5 à 8 œufs) s'étale entre la mi-mars et juin en fonction des conditions du milieu (gel, crue printanière,...). L'incubation dure 24 à 27 jours et l'élevage environ 1 mois. Le martin-pêcheur peut faire jusqu'à 3 nichées par an.

**Migrations** : Globalement et en France, le Martin-pêcheur peut être considéré comme sédentaire. Cependant en hiver des oiseaux venus de contrées plus froides peuvent venir renforcer les effectifs.

## La Sterne pierregarin *Sterna hirundo* (Linné, 1758)

Code Natura 2000 : A 193

### Statut et Protection

- Directive Oiseaux : Annexe I
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Non menacée

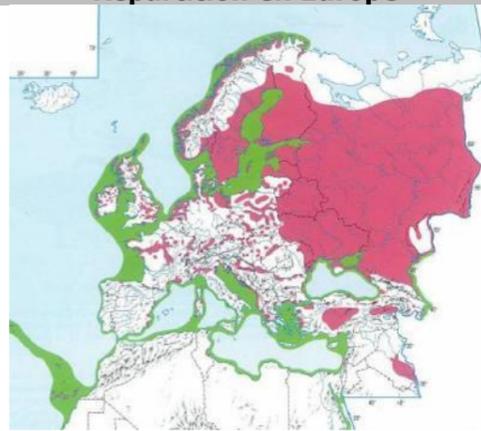
- Classe : Oiseaux
- Ordre : Charadriiformes
- Famille : Sternidés



### Description de l'espèce

C'est une sterne de taille moyenne aux ailes très fines et au vol léger. Elle a les ailes, le dos et le ventre gris et un long bec rouge à pointe noire. En hiver, elle acquiert un front blanc et un bec noirâtre.

### Répartition en Europe



En vert : présence en hivernage  
 En orange : présence toute l'année  
 En rouge : présence lors de la reproduction  
 (extrait de Snow, D. W. & Perrins, C. M. (1998). /The Birds of the Western Palearctic/ Concise Edition)

La Sterne pierregarin est une espèce holarctique, largement répandue en Europe de l'Oural à la Méditerranée, avec toutefois une distribution très diffuse dans les pays du sud.

### Répartition en France



(extrait de Cadiou B., Pons J.-M & Yésou P. ; 2004. / Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine)

En France, il existe trois principales populations distinctes : une population atlantique répartie du Calvados à la Gironde, une population continentale le long des grands fleuves et de leurs affluents (Loire, Seine...) et une population méditerranéenne (Camargue, Rhône et ses affluents...).

## La Sterne pierregarin *Sterna bergii* (Linné, 1758)

### Biologie et Ecologie

#### Habitats

La Sterne pierregarin a pour habitats préférentiels le littoral maritime et les rives des grands cours d'eau. Les plages et les îlots de sable et de galets pour la reproduction. Lors des migrations elle choisira plutôt les lacs, les étangs et les lagunes.

#### Régime alimentaire

La Sterne pierregarin est essentiellement piscivore, mais se nourrit également de petits crustacés. Elle effectue, comme la plupart des sternes, des piqués sur l'eau pour se saisir de ses proies et les avale immédiatement, à moins qu'elles ne soient destinées à sa progéniture.

#### Reproduction et activités

**Reproduction:** cet oiseau niche en colonies. Le nid est parfois à même le sol, dans une dépression peu profonde. Il y a une ponte par an, de mi-mai à fin juillet, comportant de 1 à 2 œufs crème ou fauve, tachetés de brun-noir. L'incubation, par la femelle surtout, dure pendant 21-22 jours. Le jeune est semi-nidifuge et est couvert d'un duvet gris-fauve tacheté de brun-noir dessus. Il quitte le nid 3-4 jours après l'éclosion et est indépendant à 2-3 mois. La maturité sexuelle est atteinte à 3-4 ans.

**Activités:** cette sterne est diurne et grégaire.

#### Migrations

L'espèce est migratrice, les populations européennes hivernant principalement sur le littoral de l'Afrique occidentale, du Sénégal à l'Afrique du Sud. En France, quelques individus sont observés à la mauvaise saison dans le sud du pays (Landes, littoral languedocien, Camargue).

### Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, l'espèce bénéficie d'un Statut de conservation « non défavorable ».

Les effectifs de la Sterne pierregarin en Europe sont estimés entre 225 000 et 300 000 couples, incluant les populations russes et ukrainiennes.

L'enquête nationale menée en 1997 et 1998 fait état d'un effectif total de 5000 couples, à peu près équitablement répartie entre les 3 principales populations : 1500 couples pour la façade atlantique, 1500 couples pour la zone méditerranéenne et 2000 couples pour la partie continentale. Elle est en augmentation depuis 1970 (Cadiou B., Pons J.-M & Yésou P. ; 2004.).

En Nord - Pas-de-Calais, l'espèce est considérée comme disparue anciennement (Tombal, 1996). Son retour a néanmoins été observé depuis et la population nicheuse serait actuellement de moins de dix couples (littoral dunkerquois et complexe Scarpe / Sensée).

## Petit Gravelot – *Charadrius dubius* (Scopoli, 1786)

### SYSTEMATIQUE

Classe : Oiseaux

Ordre : Chardriiformes

Famille : Charadriidés

### STATUTS ET PROTECTION

Directive Habitats :  
Non

Protection Nationale :  
Oui

Liste Rouge Nationale :  
-

### BIOLOGIE ET ECOLOGIE

**Habitats :** Cours d'eau au lit suffisamment large et divagants pour s'encombrer de bancs de galets dénudés de végétation. Occupe aussi les zones d'extraction de matériaux (carrières, gravières) dégagant des plans d'eau entourés de plages de galets.

**Régime alimentaire :** Principalement des insectes et autres invertébrés.

**Reproduction :** Parades nuptiales dès l'arrivée des oiseaux sur leur lieu de reproduction suivies dès fin avril des premières pontes. Entre 1 et 4 œufs mimétiques déposés sur les galets avec lesquels ils se confondent. Souvent 2 nichées entre avril et juillet. Jeunes indépendants vers l'âge de 3 semaines.

**Activité :** Actif de jour à la recherche de proies. Se confond bien avec le milieu naturel qu'il parcourt en marchant à une vitesse stupéfiante.  
Hivernage en Afrique centrale et occidentale entre septembre et avril.

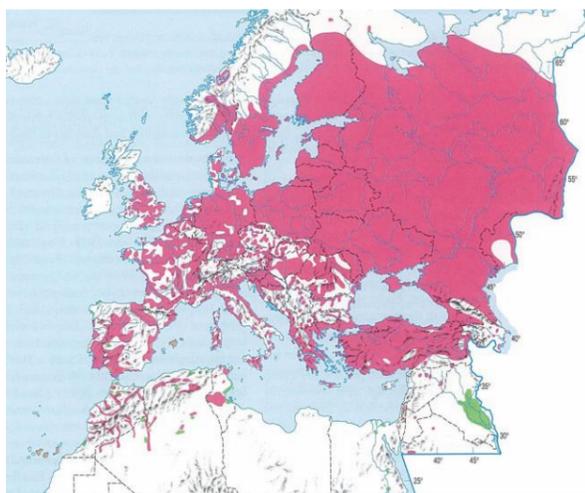


© Biotope

### REPARTITION EN FRANCE ET EN EUROPE

Espèce Paléarctique s'étendant des îles méditerranéennes au cercle polaire arctique.

En France, espèce susceptible de se reproduire un peu partout le long du réseau hydrographique, à l'exception des massifs montagneux.



Source : Snow, Perrins *et al.*, 1998

## **LISTE DES ESPECES D'OISEAUX RECENSEES PAR BARRAGE**

## 1. A1 - BARRAGE DE VAUXROT

Liste de l'avifaune nicheuse de l'aire d'étude										
Nom scientifique	Nom vernaculaire	D O	PN	LR N	Dét. ZNIEFF	Statut biologique	Nombre de couples observés	Données Biotopes 2009	Données Géogram 2012-2013	Données Biotopes 2013
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue		Art. 3	LC		CER	1	x	x	
<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe	An . I	Art. 3	LC	oui	POS	0,5		x	
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert			LC		POS	3	x	x	
<i>Apus apus</i>	Martinet noir		Art. 3	LC		POS	x	x	x	
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré		Art. 3	LC	oui	POS	0,5	x	x	
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable		Art. 3	LC		POS	x	x		
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant		Art. 3	LC		POS	0,5			x
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe		Art. 3	LC		POS	x	x		
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins		Art. 3	LC		POS	2	x	x	
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse		Art. 3	LC		NN	1	x	x	
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec cassenois		Art. 3	LC		POS	1,5		x	
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier		-	LC		PRO	6	x	x	
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue		Art. 3	LC		CER	1	x	x	
<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé		Art. 3	LC	oui	POS	x	x		
<i>Delichon urbica</i>	Hirondelle de fenêtre		Art. 3	LC		POS	x	x	x	
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche		Art. 3	LC		POS	0,5			x
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier		Art. 3	LC		POS	1	x	x	
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres		Art. 3	LC		PRO	5	x	x	
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule d'eau		-	LC		POS	0,5		x	
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique		Art. 3	LC		POS	x	x	x	
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rosignol philomèle		Art. 3	LC		POS	x	x		
<i>Motacilla alba alba</i>	Bergeronnette grise		Art. 3	LC		POS	x	x		
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière		Art. 3	LC		POS	0,5	x	x	
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique		Art. 3	LC		PRO	2	x	x	
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir		Art. 3	LC		POS	0,5	x	x	
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce		Art. 3	LC		POS	1	x	x	
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis		Art. 3	NT		POS	x	x		
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde			LC		POS	1,5	x	x	
<i>Picus viridis</i>	Pic vert		Art. 3	LC		POS	0,5	x	x	

<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet		Art. 3	LC		POS	2		x	
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	An . I	Art. 3	LC	Oui	NN	1		x	
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet			LC		CER	1	x	x	
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire		Art. 3	LC		POS	5			
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins		Art. 3	LC		POS	1		x	
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon		Art. 3	LC		POS	5	x	x	
<i>Turdus merula</i>	Merle noir		-	LC		CER	3	x	x	

## 2. A2 - BARRAGE DE FONTENOY

Liste de l'avifaune nicheuse de l'aire d'étude										
Nom scientifique	Nom vernaculaire	D O	PN	LR R	Dét. ZNIEFF	Statut biologique	Nombre de couples observés	Données Biotopes 2009	Données Géogram 2012-2013	Données Biotopes 2013
<i>Accipiter nisus</i>	Epervier d'Europe		Art . 3	LC		POS	0,5		x	
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe	An . I	Art . 3	LC	oui	POS	0,5			x
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette		Art . 3	DD		NN	1	x		
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert			LC		PRO	12	x	x	
<i>Apus apus</i>	Martinet noir		Art . 3	LC		PRO	1	x		
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré		Art . 3	LC	oui	PRO	3	x	x	
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable		Art . 3	LC		PRO	1	x		
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse		Art . 3	VU		POS	1	x		
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant		Art . 3	LC		POS	1	x	x	
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe		Art . 3	LC		PRO	1	x		
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins		Art . 3	LC		POS	1	x		
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse		Art . 3	LC		POS	3	x		x
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier		-	LC		PRO	8	x		x
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire		-	LC		PRO	3	x		x
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris		Art . 3	LC		PRO	2	x		
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue		Art . 3	LC		PRO	2	x	x	x
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier		Art . 3	LC		PRO	1	x	x	

<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres		Art . 3	LC		PRO	7	x	x	
<i>Fulica atra</i>	Foule macroule		-	LC		POS	1	x	x	
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule d'eau		-	LC		POS	1	x	x	x
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes		-	LC		PRO	1	x	x	
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique		Art . 3	LC		PRO	7	x		
<i>Larus argentatus</i>	Goéland argenté		Art . 3	LC	oui	NN	1	x		
<i>Locustella naevia</i>	Locustelle tachetée		Art . 3	LC		POS	1	x		
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rosignol philomèle		Art . 3	LC		PRO	4	x		
<i>Motacilla alba alba</i>	Bergeronnette grise		Art . 3	LC		PRO	1	x		
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe		Art . 3	LC		POS	2	x		
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière		Art . 3	LC		PRO	2	x	x	
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de colchide		-	LC		POS	x	x		
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce		Art . 3	LC		PRO	2	x	x	
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde			LC		POS	x	x		
<i>Picus viridis</i>	Pic vert		Art . 3	LC		PRO	1	x		x
<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet		Art . 3	LC		PRO	1	x		
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine		Art . 3	VU		POS	2	x		
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque		-	LC		POS	x	x		
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet			LC		PRO	6	x	x	
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire		Art . 3	LC		PRO	3	x	x	
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette		Art . 3	NT		POS	1	x		
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon		Art . 3	LC		PRO	3	x	x	
<i>Turdus merula</i>	Merle noir		-	LC		PRO	7	x	x	
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne		-	LC		PRO	1	x		
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé		-	LC	oui	POS	2	x		

### 3. A3 - VIC SUR AISNE

Liste de l'avifaune nicheuse de l'aire d'étude										
Nom scientifique	Nom vernaculaire	D O	PN	LR R	Dét. ZNIEFF	Statut biologique	Nombre de couples observés	Données Biotopes 2009	Données Géogram 2012-2013	Données Biotopes 2013
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert			LC		POS	6,5	x	x	x
<i>Apus apus</i>	Martinet noir		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré		Art . 3	LC	oui	POS	x	x		
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse		Art . 3	VU		POS	x		x	
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant		Art . 3	LC		POS	x	x	x	
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse		Art . 3	LC		NN	1	x	x	x
<i>Columba livia f. urbana</i>	Pigeon biset domestique		-	-		POS	x	x		
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier		-	LC		POS	0,5	x		x
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire		-	LC		POS	0,5	x	x	x
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue		Art . 3	LC		POS	0,5			x
<i>Delichon urbica</i>	Hirondelle de fenêtre		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Eritacus rubecula</i>	Rougegorge familier		Art . 3	LC		POS	x		x	
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres		Art . 3	LC		POS	x		x	
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule d'eau		-	LC		POS	1	x		x
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolais polyglotte		Art . 3	LC		POS	x		x	
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique		Art . 3	LC		POS	1	x	x	x
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rosignol philomèle		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Motacilla alba alba</i>	Bergeronnette grise		Art . 3	LC		POS	x		x	
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux		Art . 3	LC		POS	X		x	
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière		Art . 3	LC		POS	x	x	x	
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique		Art . 3	LC		POS	x	x	x	
<i>Phoenicurus</i>	Rougequeue		Art	LC		POS	x	x	x	

<i>ochruros</i>	noir		. 3							
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce		Art . 3	LC		POS	x	x	x	
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde			LC		POS	x		x	
<i>Picus viridis</i>	Pic vert		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque		-	LC		POS	x	x	x	x
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet			LC		POS	x	x		
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire		Art . 3	LC		POS	x	x	x	
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Turdus merula</i>	Merle noir		-	LC		POS	X	x	x	
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne		-	LC		POS	x	x		

#### 4. A4 - COULOISY

Liste de l'avifaune nicheuse de l'aire d'étude

Nom scientifique	Nom vernaculaire	D O	PN	LR R	Dét. ZNIEFF	Statut biologique	Nombre de couples observés	Données Biotopes 2009	Données Géographiques 2012-2013	Données Biotopes 2013
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue		Art . 3	LC		POS	x		x	
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs		-	LC		POS	x		x	
<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe	An . 1	Art . 3	LC	oui	POS	x		x	
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette		Art . 3	DD	oui	NN	2	x		
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert			LC		POS	x		x	
<i>Apus apus</i>	Martinet noir		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré		Art . 3	LC	oui	PRO	x	x		
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable		Art . 3	LC		POS	1	x	x	
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe		Art . 3	LC		PRO	x	x		
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins		Art . 3	LC		POS	0,5	x		x
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse		Art . 3	LC		POS	2			x
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier		-	LC		PRO	2	x		x
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire		-	LC		PRO	2,5	x		x
<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux		-	LC		POS	x	x		

<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris		Art . 3	LC		PRO	1	x		
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue		Art . 3	LC		PRO	0,5	x		x
<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé		Art . 3	LC	oui	PRO	2	x		x
<i>Delichon urbica</i>	Hirondelle de fenêtre		Art . 3	LC		POS	0,5	x		x
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche		Art . 3	LC		POS	1	x	x	
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune		Art . 3	NT		POS	x		x	
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier		Art . 3	LC		PRO	1	x		
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau		Art . 3	LC	oui	POS	0,5			x
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle		Art . 3	LC		POS	1	x	x	
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres		Art . 3	LC		PRO	1	x	x	
<i>Fulica atra</i>	Foule macroule		-	LC		PRO	4	x		x
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule d'eau		-	LC		PRO	x	x	x	x
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes		-	LC		POS	1	x	x	
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique		Art . 3	LC		PRO	x	x		
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rosignol philomèle		Art . 3	LC		POS	3	x		
<i>Motacilla alba alba</i>	Bergeronnette grise		Art . 3	LC		POS	1	x		x
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière		Art . 3	LC		POS	0,5			x
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière		Art . 3	LC		PRO	x	x		
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise		-	LC		POS	x	x		
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand cormoran		Art . 3	LC	oui	POS	0,5	x		x
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce		Art . 3	LC		PRO	1	x	x	
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde			LC		PRO	0,5	x		x
<i>Picus viridis</i>	Pic vert		Art . 3	LC		POS	1	x		
<i>Poecile palustris</i>	Mésange nonnette		Art . 3	LC		POS	0,5			x
<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé		Art . 3	LC		POS	0,5	x		x
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage		Art . 3	LC		POS	x	x		
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot		Art . 3	LC		POS	x		x	
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	An . 1	Art . 3	LC	oui	PRO	x	x	x	
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet			LC		PRO	x	x	x	
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire		Art . 3	LC		PRO	1	x	x	
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette		Art . 3	NT		POS	x	x		
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon		Art . 3	LC		PRO	3	x	x	
<i>Turdus merula</i>	Merle noir		-	LC		PRO	x	x	x	
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne		-	LC		POS	x	x		

## 5. A5 - BARRAGE DE HERANT

Liste de l'avifaune nicheuse de l'aire d'étude

Nom scientifique	Nom vernaculaire	D O	PN	LR N	Dét. ZNIEFF	Statut biologique	Nombre de couples observés	Données Biotopes 2009	Données Géogram 2012-2013	Données Biotopes 2013
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette		Art .3	NT	oui	NN	1	x		x
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue		Art .3	LC		PRO	2	x	x	
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs		-	LC		POS	2	x		
<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe	An .1	Art .3	LC	oui	POS	1		x	x
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert		-	LC		PRO	8	x		
<i>Apus apus</i>	Martin noir		Art .3	LC		POS	5	x		
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré		Art .3	LC	oui	PRO	2	x		x
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable		Art .3	LC		POS	1		x	x
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse		Art .3	VU		POS	x		x	
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant		Art .3	LC		PRO	6	x	x	x
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe		Art .3	LC		PRO	5	x	x	x
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins		Art .3	LC		PRO	2	x	x	
<i>Charadrius dubius</i>	Petit gravelot		Art .3	LC	oui	POS	1		x	
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse		Art .3	LC		NN	42	x	x	x
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin		-	LC		POS	1	x		
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier		-	LC		PRO	10	x		x
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire		-	LC		PRO	3	x	x	x
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris		Art .3	LC		PRO	3	x		
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue		Art .3	LC		PRO	2	x	x	x
<i>Delichon urbica</i>	Hirondelle de fenêtre		Art .3	LC		POS	x		x	
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche		Art .3	LC		POS	1	x	x	
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune		Art .3	NT		PRO	2	x	x	x
<i>Erythacus rubecula</i>	Rougegorge familier		Art .3	LC		PRO	1	x	x	x
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle		Art .3	LC		POS	1	x	x	
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres		Art .3	LC		PRO	6	x	x	x

<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule d'eau		-	LC		POS	1			x
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes		-	LC		PRO	1	x	x	x
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique		Art .3	LC		PRO	3	x	x	
<i>Hypolais polyglotta</i>	Hypolais polyglotte		Art .3	LC		POS	2	x	x	
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rosignol philomèle		Art .3	LC		PRO	3	x		
<i>Motacilla alba alba</i>	Bergeronnette grise		Art .3	LC		POS	1	x		
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux		Art .3	LC		PRO	2	x	x	x
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière		Art .3	LC		POS	1	x		
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe		Art .3	LC		POS	x		x	
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière		Art .3	LC		PRO	3	x	x	x
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique		Art .3	LC		PRO	3	x		
<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise		-	LC		POS	x	x		
<i>Phalacrocorax carbo carbo</i>	Grand Cormoran		Art .3	LC	oui					
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de colchide		-	LC		PRO	1	x		x
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir		Art .3	LC		POS	1	x		x
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce		Art .3	LC		POS	2		x	x
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Phylloscopus trochilus		Art .3	Art .3		POS	1	x	x	
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde		-	LC		POS	1	x		x
<i>Picus viridis</i>	Pic vert		Art .3	LC		POS	1	x	x	x
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet		Art .3	LC		POS	3	x		
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine		Art .3	VU		POS	x		x	
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage		Art .3	LC		POS	9	x		
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot		Art .3	LC		POS	x		x	
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	An .1	Art .3	LC	oui	NN	5	x	x	
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque		-	LC		POS	x	x		
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois		-	LC		POS	1	x		
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet		-	LC		PRO	15	x	x	
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire		Art .3	LC		PRO	3	x	x	x
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette		Art .3	NT		PRO	5	x	x	
<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc		Art .3	-		MIG	1		x	
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon		Art .3	LC		POS	5	x	x	x
<i>Turdus merula</i>	Merle noir		-	LC		PRO	4	x	x	
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne		-	LC		POS	x	x	x	
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé		-	LC	oui	PRO	2	x	x	

## 6. A6 - BARRAGE DE CARANDEAU

Liste de l'avifaune nicheuse de l'aire d'étude

Nom scientifique	Nom vernaculaire	D O	PN	LR N	Dét. ZNIEFF	Statut biologique	Nombre de couples observés	Données Biotope 2009	Données Géogram 2012-2013	Données Biotope 2013
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette		Art .3	NT	oui	NN	1	x		x
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue		Art .3	LC		PRO	2	x	x	
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs		-	LC		POS	2	x		
<i>Alcedo atthis</i>	Martin pêcheur d'Europe	An .1	Art .3	LC	oui	POS	1		x	x
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert		-	LC		PRO	8	x		
<i>Apus apus</i>	Martin noir		Art .3	LC		POS	5	x		
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré		Art .3	LC	oui	PRO	2	x		x
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable		Art .3	LC		POS	1		x	x
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse		Art .3	VU		POS	x		x	
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant		Art .3	LC		PRO	6	x	x	x
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe		Art .3	LC		PRO	5	x	x	x
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins		Art .3	LC		PRO	2	x	x	
<i>Charadrius dubius</i>	Petit gravelot		Art .3	LC	oui	POS	1		x	
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse		Art .3	LC		NN	42	x	x	x
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin		-	LC		POS	1	x		
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier		-	LC		PRO	10	x		x
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire		-	LC		PRO	3	x	x	x
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris		Art .3	LC		PRO	3	x		
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue		Art .3	LC		PRO	2	x	x	x
<i>Delichon urbica</i>	Hirondelle de fenêtre		Art .3	LC		POS	x		x	
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche		Art .3	LC		POS	1	x	x	
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune		Art .3	NT		PRO	2	x	x	x
<i>Erythacus rubecula</i>	Rougegorge familier		Art .3	LC		PRO	1	x	x	x
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle		Art .3	LC		POS	1	x	x	
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres		Art .3	LC		PRO	6	x	x	x

<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule d'eau		-	LC		POS	1			x
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes		-	LC		PRO	1	x	x	x
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique		Art .3	LC		PRO	3	x	x	
<i>Hypolais polyglotta</i>	Hypolais polyglotte		Art .3	LC		POS	2	x	x	
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle		Art .3	LC		PRO	3	x		
<i>Motacilla alba alba</i>	Bergeronnette grise		Art .3	LC		POS	1	x		
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux		Art .3	LC		PRO	2	x	x	x
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière		Art .3	LC		POS	1	x		
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe		Art .3	LC		POS	x		x	
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière		Art .3	LC		PRO	3	x	x	x
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique		Art .3	LC		PRO	3	x		
<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise		-	LC		POS	x	x		
<i>Phalacrocorax carbo carbo</i>	Grand Cormoran		Art .3	LC	oui					
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de colchide		-	LC		PRO	1	x		x
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir		Art .3	LC		POS	1	x		x
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce		Art .3	LC		POS	2		x	x
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Phylloscopus trochilus		Art .3	Art .3		POS	1	x	x	
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde		-	LC		POS	1	x		x
<i>Picus viridis</i>	Pic vert		Art .3	LC		POS	1	x	x	x
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet		Art .3	LC		POS	3	x		
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine		Art .3	VU		POS	x		x	
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage		Art .3	LC		POS	9	x		
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot		Art .3	LC		POS	x		x	
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	An .1	Art .3	LC	oui	NN	5	x	x	
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque		-	LC		POS	x	x		
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois		-	LC		POS	1	x		
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet		-	LC		PRO	15	x	x	
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire		Art .3	LC		PRO	3	x	x	x
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette		Art .3	NT		PRO	5	x	x	
<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc		Art .3	-		MIG	1		x	
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon		Art .3	LC		POS	5	x	x	x
<i>Turdus merula</i>	Merle noir		-	LC		PRO	4	x	x	
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne		-	LC		POS	x	x	x	
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé		-	LC	oui	PRO	2	x	x	